

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

5.1 Règlement 2017-358-6 afin de permettre les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1 : suivi

2017-06-454

Considérant le projet de règlement 2017-358-6 afin de permettre les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1;

Considérant que suite à la rencontre tenue le 20 avril 2017 à 20 h au Centre municipal, le représentant du promoteur du projet de construction de quatre unités de six logements sur le terrain situé au 524, 8e Rang informe la Municipalité que le projet est retiré;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de retirer le projet de règlement 2017-358-6.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Première période de questions

Une citoyenne de la Municipalité informe les membres du Conseil qu'elle considère que le balayage des trottoirs sur la rue Principale n'a pas été réalisé de manière satisfaisante. Une vérification sera effectuée par la Municipalité et les correctifs nécessaires seront apportés, s'il y a lieu.

7.1 Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 5 juin 2017.

7.2 Les Amis de la fête nationale

2017-06-455

7.2.1 Lettre du 30 mai 2017

Considérant la lettre datée du 30 mai 2017 de Monsieur Clément Brisson, président du comité des Amis de la fête nationale de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité :

- un accès au terrain du manège et à celui à l'arrière des estrades;
- un soutien financier ou une subvention pour assurer le succès de la fête;
- un engagement à assumer le coût de l'avenant qui doit être ajouté aux assurances pour le feu de joie et le feu d'artifice;
- un libre accès à l'entièreté du terrain des loisirs;

En conséquence, Madame la conseillère Carole Laroche propose :

- d'aviser le comité des Amis de la fête nationale` :
 - qu'il doit s'adresser au Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville pour utiliser le manège et les estrades;
 - qu'il doit s'adresser aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville pour utiliser le Chalet des loisirs et le terrain de balle;
 - que la Municipalité n'accorde pas de soutien financier ni de subvention au comité;
 - qu'un avenant pour les activités relatives à la Fête nationale, incluant le feu de joie et le feu d'artifice, doit être ajouté à la police d'assurance de l'un des organismes regroupés sous le comité des Amis de la fête nationale de Sainte-Brigide;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

- que cet organisme doit être enregistré au Registraire des entreprises du Québec et que copie de cet avenant doit être fournie à la Municipalité;
- que l'artificier doit fournir copie de sa police d'assurance responsabilité civile à la Municipalité;
- que la Municipalité autorise le comité à utiliser l'ensemble du terrain des loisirs, à l'exception du terrain de soccer, lequel est présentement en cours de travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-456

7.2.2 Lettre du 5 juin 2017

Considérant la lettre datée du 5 juin 2017 de Monsieur Clément Brisson, président du comité des Amis de la fête nationale de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité :

- l'impression gratuite d'une feuille publicitaire bleue pour chacune des adresses postales de la Municipalité;
- l'accès au coût préférentiel pour les frais de distribution par Postes Canada;

Considérant la politique concernant le service de photocopies pour les organismes de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'impression gratuite d'une feuille publicitaire pour chacune des adresses postales de la Municipalité;
- de fournir le papier de couleur pour cette impression ainsi que l'accès au coût préférentiel pour les frais de distribution par Postes Canada, même si cela va à l'encontre de la politique de la Municipalité.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre : Madame la conseillère Carole Laroche

Adoptée

2017-06-457

7.2.3 Courriel du 5 juin 2017

Considérant le courriel daté du 5 juin 2017 de Monsieur Clément Brisson, président du comité des Amis de la fête nationale de Sainte-Brigide, demandant à la Municipalité la permission d'afficher de la publicité sur quelques poteaux de chaque rang près du village;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser le comité des Amis de la fête nationale de Sainte-Brigide à afficher de la publicité tel que demandé, à la condition que cette publicité soit retirée immédiatement après la fête.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

2017-06-458 7.3 Fondation Les Foyers Farnham : tournoi de golf

Considérant la demande de don pour le tournoi de golf de la Fondation Les Foyers Farnham;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-459 7.4 Développement Innovations Haut-Richelieu (IHR) : installation d'un « cabinet »

Considérant le courriel daté du 5 juin 2017 de Monsieur Patrick Bonvouloir, président de IHR, demandant une servitude pour installer un « cabinet » près du réservoir d'eau potable de la Municipalité afin de desservir les résidences, commerces et fermes du territoire n'ayant pas accès à la fibre optique;

Considérant que Monsieur Bonvouloir est présent dans la salle, qu'il apporte des précisions concernant la demande et qu'il répond aux questions des membres du Conseil;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de consentir à la demande de IHR aux conditions suivantes :
 - que l'endroit de l'installation du « cabinet » doit être déterminé en collaboration avec la Municipalité;
 - que la totalité des frais pour la réalisation du projet, incluant les frais relatifs à la servitude, doit être assumée par IHR.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-460 7.5 Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie : aide financière

Considérant la lettre datée du 5 juin 2017 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie demandant une aide financière pour permettre à un enfant de la Municipalité de participer à un camp de jour spécialisé dont les activités ont lieu à Cowansville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'autoriser une aide financière maximale de 300 \$;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

2017-06-461

8. FQM : congrès 2017 – inscription

Considérant que le Conseil désire inscrire Monsieur le maire Mario van Rossum au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui aura lieu à Québec les 28, 29 et 30 septembre 2017;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 873,81 \$ à la FQM pour l'inscription de Monsieur le maire Mario van Rossum au congrès 2017;
- d'autoriser le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement, de repas et de stationnement de Monsieur van Rossum relativement à ce congrès.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-462

9. OMH de Sainte-Brigide-d'Iberville : états financiers 2016

Considérant que les états financiers 2016 de l'OMH de Sainte-Brigide-d'Iberville indiquant un déficit de 5 146 \$ sont déposés Conseil;

En conséquence, Madame la conseillère Carole Laroche propose :

- d'approuver les états financiers 2016 de l'OMH de Sainte-Brigide-d'Iberville, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-463

10. Service ambulancier Farnham inc. : subvention

Considérant la lettre du Service ambulancier Farnham inc. datée du 17 avril 2017 informant la Municipalité que le dernier projet présenté (réf. résolution 2016-07-172) n'a pas été retenu;

Considérant que la Municipalité a jusqu'au 17 juin 2017 pour soumettre un nouveau projet, à défaut de quoi l'offre de subvention de 50 000 \$ sera retirée;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de soumettre les projets suivants au Service ambulancier Farnham inc. :
 - achat et installation de trois afficheurs de vitesse;
 - achat et installation d'un panneau de signalisation lumineux pour la traverse piétonnière située sur la rue Principale (Route 104) devant l'église;
 - formation en secourisme offerte aux citoyens de la Municipalité;
 - achat et installation de panneaux d'adresses civiques de type 9-1-1 (projet déjà réalisé).

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

2017-06-464

11. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Considérant la lettre datée du 19 mai 2017 de la MRC du Haut-Richelieu ayant pour objet « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Procédures 2017 »;

Considérant que la Municipalité doit transmettre, s'il y a lieu, au plus tard le 7 juillet 2017 à la MRC du Haut-Richelieu la liste des immeubles en prévision de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales, fixée au 19 octobre 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la préparation de la liste des immeubles pour lesquels les taxes antérieures à 2017 pour un montant supérieur à 100 \$ n'ont pas encore été payées;
- d'autoriser la transmission de la liste à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le 7 juillet 2017;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à ne pas inscrire sur la liste les immeubles pour lesquels elle aura reçu des chèques postdatés encaissables au plus tard le 15 décembre 2017 couvrant les taxes municipales antérieures à 2017, les intérêts calculés en date du dernier chèque postdaté et les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-465

12. Bâtiments municipaux : unités de climatisation et de chauffage – contrat d'entretien

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des contrats proposés par la firme Lephohon inc. pour l'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, comme suit :

- Bureau municipal : 676 \$ plus taxes;
- Centre municipal : 1 372 \$ plus taxes;
- Chalet des loisirs : 606 \$ plus taxes;

Considérant que les membres du Conseil ne désirent pas renouveler le contrat d'entretien préventif pour le Chalet des loisirs;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'accorder les contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à la firme Lephohon inc., pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, le tout pour un montant total de 2 048 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les deux contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

2017-06-466

13. Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 17 au 28 juillet 2017 inclusivement pour la période des vacances estivales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-467

14. Vérification financière 2016 : dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

Considérant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2016 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accepter les rapports;
- de publier le document intitulé « Sommaire de l'information financière consolidée – Exercice terminé le 31 décembre 2016 » sur le site Internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-468

15. Assurance collective : modification

Considérant que les membres du Conseil désirent apporter des modifications aux conditions de travail des employés municipaux en ce qui concerne l'assurance collective pour l'année 2017;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – Assurance collective – 5 juin 2017 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-469

16. Eaux usées et potable : vérification des débitmètres

Considérant que la Municipalité doit procéder annuellement à la vérification des débitmètres;

Considérant les soumissions reçues;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat pour la vérification des débitmètres pour les eaux usées et potable à la firme NORDIKeau inc., selon les termes de la soumission datée du 8 mai 2017, le tout pour un montant de 1 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

17. Poste de pompage principal : remplacement de pompes – services professionnels

Le dossier concernant les services professionnels pour le remplacement de pompes au poste de pompage principal est reporté à une séance ultérieure du Conseil.

2017-06-470 18. Caserne : remplacement de l'éclairage

Considérant que l'éclairage de la caserne est défectueux et doit être remplacé;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'octroyer le contrat pour le remplacement de l'éclairage de la caserne à Ghislain Côté inc., entrepreneur électricien, selon les termes de la soumission datée du 19 mai 2017, incluant le démontage de l'éclairage actuel ainsi que l'achat et l'installation de 8 luminaires à DEL de 8 pieds, le tout pour un montant de 3 658,85 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-471 19. Journalier : embauche

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié pour le poste de journalier de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que des candidats ont été rencontrés par les membres du Conseil;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'embaucher Monsieur François Lévesque à titre de journalier;
- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – François Lévesque – 5 juin 2017 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-472 20. Rapiéçage mécanisé et manuel 2017 : modification des chemins visés

Considérant que le devis de rapiéçage mécanisé et manuel 2017 prévoyait que les travaux seraient réalisés sur le 8^e Rang ainsi que sur le rang de la Rivière Ouest;

Considérant qu'en raison du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL), la liste des chemins visés au rapiéçage mécanisé et manuel 2017 doit être modifiée;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- de modifier la liste des chemins visés au devis de rapiéçage mécanisé et manuel 2017 comme suit : 8^e et 9^e Rang ainsi que rang de la Rivière Est.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

2017-06-473

21. Comité d'embellissement : suggestions pour le bureau municipal

Considérant la lettre datée du 28 mai 2017 du Comité d'embellissement demandant diverses modifications en façade de l'édifice du bureau municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- de déplacer les armoiries en vitrail à l'intérieur de la fenêtre située à gauche de la porte d'entrée extérieure;
- de déplacer l'annonce de Postes Canada à gauche du tableau d'affichage;
- de relocaliser le bac de recyclage sur le côté du bâtiment, près des boîtes aux lettres;
- de ne pas acquiescer à la demande pour installer un tableau d'affichage en liège dans le vestibule d'entrée, à gauche de la porte intérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-474

22.1 Urbanisme : nomination

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour combler le poste d'inspecteur municipal et en bâtiment (réf. résolution 2017-04-425);

Considérant que deux personnes ont été nommées pour l'émission des permis et certificats (réf. résolution 2017-05-447);

Considérant que la nomination d'une personne supplémentaire est requise;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- de nommer Monsieur Samuel Grenier de la firme GESTIM à titre de fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et certificats et pour l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

Madame la conseillère Diane Thériault déclare qu'elle a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier relatif à la demande d'autorisation à la CPTAQ concernant le 255, 8^e Rang. Madame Thériault s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

2017-06-475

22.2 255, 8^e Rang : demande d'autorisation à la CPTAQ (aliénation/lotissement)

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ pour l'aliénation et le lotissement d'une parcelle du lot 4 390 161 d'une superficie de 999,1 mètres carrés de l'immeuble à vocation agricole situé au 267, 8^e Rang afin d'agrandir l'immeuble résidentiel situé au 255, 8^e Rang;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

Considérant qu'en échange, une parcelle du lot 4 392 191 de même superficie provenant de l'immeuble situé au 255, 8^e Rang serait ajoutée à l'immeuble situé au 267, 8^e Rang;

Considérant que l'échange permettra à la propriétaire de la résidence située au 255, 8^e Rang d'implanter une haie afin d'atténuer la poussière, le bruit et la vue du nouveau chemin longeant la voie ferrée, lequel appartient au centre de transbordement, d'entreposage et de séchage de grains au 267, 8^e Rang;

Considérant que les lots visés sont situés en zone agricole (A-1), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2017-05-018);

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'aviser la CPTAQ :
- que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
- que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) ayant voté

22.3 MRC du Haut-Richelieu : projet de règlement 532 modifiant le schéma d'aménagement

Le projet de règlement 532 relatif à la gestion de l'urbanisation et modifiant le schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Richelieu est déposé.

22.4 Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2017 est déposé au Conseil.

23. Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville

2017-06-476 23.1 Terrain de soccer : part de la Municipalité

Considérant que la Municipalité s'est engagée à contribuer au projet de construction d'un terrain de soccer pour un montant de 19 200 \$ (réf. résolution 2016-08-198);

Considérant que cette contribution correspond à 25 % du coût du projet;

Considérant qu'à ce jour, les Loisirs ont réalisé des dépenses de 27 592\$;

Considérant que les Loisirs ont déjà reçu la contribution du gouvernement dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150);

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 6 898 \$ aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. représentant la part de la Municipalité pour le terrain de soccer.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Adoptée

23.2 Toilette chimique

Le dossier relatif à l'installation d'une toilette chimique au terrain des Loisirs est retiré de l'ordre du jour.

2017-06-477

23.3 Localisation des fils électriques et plan

Considérant qu'en vue de l'excavation pour l'installation des lumières pour le terrain de soccer, il s'avère nécessaire de localiser les fils électriques souterrains;

Considérant qu'une firme d'arpenteurs-géomètres devrait par la suite être mandatée pour préparer le plan des fils électriques et des drains du terrain de soccer;

Considérant que le Conseil croit qu'il serait opportun de demander des soumissions pour la localisation des fils électriques et l'obtention du plan des fils électriques et des drains pour l'ensemble du terrain des loisirs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de demander une estimation des coûts pour effectuer les relevés et du plan.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-06-478

23.4 Chalet : fontaine murale

Considérant que le Comité des Loisirs demande que la fontaine murale au Chalet soit remplacée;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser l'achat d'une fontaine murale de Plomberie Claude Boulet inc. au coût de 545 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Chalet des loisirs » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 juin 2017**

24. Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

25.1 Terrain des loisirs : ancien escalier

Le Conseil demande que le Comité des loisirs procède à l'enlèvement de la structure de l'ancien escalier le plus rapidement possible afin d'assurer la sécurité des citoyens sur le terrain des loisirs.

26. Deuxième période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

Traverse piétonnière

Une citoyenne présente dans la salle demande au Conseil de refaire le marquage des lignes jaunes de la traverse piétonnière située sur la rue Principale (Route 104) devant l'église.

2017-06-479

27. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Séance extraordinaire du 19 juin 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 19 juin 2017 à 20 h, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Madame la conseillère Diane Thériault ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
19 juin 2017**

L'avis a été notifié à tous les membres du Conseil.

2017-06-480

1. Emploi d'été : embauche

Considérant qu'une contribution de 1 081 \$ a été approuvée par Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour un total de 192 heures;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

Considérant qu'une seule candidature conforme aux exigences a été reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Daniel Bonneau propose :

- d'embaucher Alexandra Robert pour l'emploi d'été, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2. Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville

2017-06-481

2.1 Localisation des fils électriques et plan

Considérant les soumissions reçues pour la localisation des services souterrains au terrain des loisirs;

Considérant l'offre de service de Denicourt, arpenteurs-géomètres inc. pour la réalisation d'un plan indiquant les services souterrains;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'accorder le contrat de localisation des services souterrains à Géoradar-Détection inc., selon les termes de la soumission datée du 14 juin 2017, le tout pour un montant de 1 200 \$ plus taxes;
- d'accorder le contrat pour la réalisation du plan des services souterrains à Denicourt, arpenteurs-géomètres inc., selon les termes de l'offre de service datée du 13 juin 2017, le tout pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Chalet des loisirs » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2017-06-482

2.2 Toilette au terrain de balle : accessibilité

Considérant que dans une résolution transmise à la Municipalité, le Comité des Loisirs indique que *les personnes de la balle souhaitent laisser la toilette barrée, puisque la division entre la toilette et leur cabanon est seulement faite d'un morceau de préfini et qu'il y a déjà eu des vols par le passé;*

Considérant que le Comité demande à la Municipalité d'installer un contreplaqué sur les deux côtés du mur à l'intérieur du bâtiment pour ainsi permettre de sécuriser l'endroit et de laisser la porte de la toilette débarrée en tout temps;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
19 juin 2017**

- d'acquiescer à la demande du Comité des Loisirs et, de plus, d'apposer une affiche indiquant la présence de la toilette.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu
 Monsieur le maire Mario van Rossum

Rejetée

2017-06-483

Toilette au terrain de balle : accessibilité

Considérant que dans une résolution transmise à la Municipalité, le Comité des Loisirs indique que *les personnes de la balle souhaitent laisser la toilette barrée, puisque la division entre la toilette et leur cabanon est seulement faite d'un morceau de préfini et qu'il y a déjà eu des vols par le passé;*

Considérant que le Comité demande à la Municipalité d'installer un contreplaqué sur les deux côtés du mur à l'intérieur du bâtiment pour ainsi permettre de sécuriser l'endroit et de laisser la porte de la toilette débarrée en tout temps;

Considérant que la porte de la toilette est débarrée par un bénévole lors des tournois et que ce bénévole a indiqué qu'il pourrait débarrer la porte lorsque le terrain de balle est réservé;

Considérant que la toilette au Chalet des loisirs est accessible en tout temps;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- de ne pas acquiescer à la demande du Comité des Loisirs.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu
 Monsieur le maire Mario van Rossum

Ont voté contre : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault

Adoptée

2017-06-484

2.3 Jeux d'eau

Considérant que la Municipalité a déposé un projet dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec – Volet Fonds des petites collectivités (FPC) pour l'installation de jeux d'eau sur le terrain des loisirs;

Considérant que la Municipalité n'a reçu aucune réponse à ce jour;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de demander aux députés provincial et fédéral d'appuyer le projet d'installation de jeux d'eau afin de favoriser l'acceptation de celui-ci.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
19 juin 2017**

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le maire Mario van Rossum

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

Adoptée

2.4 Éclairage du terrain des loisirs

Les membres du Conseil discutent du projet d'enlèvement du branchement 347/600V au terrain des loisirs et de l'impact possible sur l'éclairage des terrains.

Étant donné que Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann s'occupant présentement de ce dossier est absent, le sujet est reporté à une séance ultérieure.

2017-06-485

3.1 Marquage de la chaussée

Considérant que les travaux de rapiéçage mécanisé sont terminés;

Considérant que les lignes de la traverse piétonnière située sur la rue Principale (Route 104) sont effacées;

Considérant que les sommes nécessaires au marquage de la chaussée sont prévues au budget 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Daniel Bonneau propose :

- d'autoriser le marquage de la ligne du centre aux endroits où ont eu lieu les travaux de rapiéçage mécanisé ainsi que le marquage de la traverse piétonnière.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault

A voté contre : Monsieur le conseiller Gaétan Coutu, en indiquant qu'une vérification devrait être effectuée sur tout le territoire de la Municipalité et le marquage fait aux endroits le nécessitant

Adoptée

2017-06-486

3.2 Rang de la Rivière Est : affaissement

Considérant qu'un affaissement s'est produit dans une section de l'accotement du rang de la Rivière Est;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$ plus taxes pour réparer l'accotement;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
19 juin 2017**

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

4. TPI : inspection du parc équestre

Les membres du Conseil ont reçu copie du rapport daté du 5 juin 2017 préparé par le technicien en prévention incendie (TPI) de la Régie intermunicipale d'incendie concernant les visites de réinspection du parc équestre.

Les membres du Conseil demandent que le TPI effectue le suivi des anomalies non corrigées avant le 8 juillet 2017, date à laquelle certaines anomalies devraient être corrigées selon le rapport.

Levée de la séance

Considérant que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation ont été traités et qu'il n'y a aucune question portant sur ces sujets de la part des personnes présentes dans la salle, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière